Publié sur *Château-Thierry* (https://www.chateau-thierry.fr)



Conformément au renforcement du protocole sanitaire établi par le Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, le port du masque de catégorie 1 est désormais obligatoire durant les temps de classe et de restauration scolaire pour les élèves du CP au CM2.

La Ville de Château-Thierry a décidé d'accompagner la mise en place et le bon respect de cette mesure sanitaire en s'approvisionnant en masques adaptés pour les enfants. Près de 1600 masques seront livrés dès ce mardi 16 février 2021 aux directions des écoles élémentaires publiques et privées de la ville, afin qu'ils puissent être remis au plus vite à chaque écolier.

Fabriqués en France, ces masques de catégorie 1 homologués par la Direction Générale des Armées peuvent être lavés jusqu'à 120 fois.

Source URL:https://www.chateau-thierry.fr/article/la-ville-offre-des-masques-homologues-aux-ecoliers